

Cour d'Assises

Rue des Droits de l'Homme, 1 - 7000 Mons

Point GPS : 50.456772, 3.958075

Téléphone : +32 65 37 96 02

La Cour d'Assises juge les affaires criminelles, d'une part elle siège non pas de façon permanente mais en sessions, lorsque nécessaire. Sa composition est modifiée à chaque affaire, elle comporte à la fois des magistrats de carrière et 12 citoyens tirés au sort parmi la population. La Cour d'Assises est compétente pour les crimes, les délits politiques, les délits de presse; elle statue en dernier ressort, sans appel.

Plus d'informations sur l'organisation de la justice en Belgique sur le site du [Service public fédéral Justice](#).